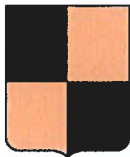


DEPARTEMENT du

TARN

MAIRIE de



VIELMUR

Code postal 81570

Tél : 05.63.74.30.11

vielmur.mairie@wanadoo

ε-

Arrêté Municipal N° 2026-0125

Police de Circulation et de Stationnement

Chemin de l'Auques

Le Maire de Vielmur Sur Agout,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'état,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6 ;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.25, R 417.4, R 417.9, R 417.10 et R417.11;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription absolue approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifié et septième partie - marques sur chaussées - approuvée par l'arrêté interministériel du 16 février 1988 modifié) ;

Considérant la demande de Monsieur PHILIPPE Thomas pour le compte du SIAEP Vielmur-St Paul sis 348 Chemin de Varagnes 81220 GUITALENS L'ALBAREDE, pour la réalisation de travaux de déplacement de 4 branchements d'eau potable.

ARRETE

Article 1er : A compter du 06 avril 2026 et pour une durée de 60 jours, un alterna manuel sera mis en place Chemin de l'Auques.

Le stationnement sera interdit entre le 21 et le 27 chemin de l'Auques côté pair et impair.

Article 2 : La signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché à la mairie et sera affiché sur chaque section de voie concernée par les présentes dispositions.

Article 4 : Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Vielmur Sur Agout sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vielmur-Sur-Agout le 24 mars 2026

Le Maire
Alain Milhau

